



**COMMUNE
DE
MURATO**

**Délibération
N°21/2022**

Date de la convocation : 10/05/2022

Date d'affichage :

Date de publication :

Nb Conseillers afférents au CM : **15**

Nb Conseillers en exercice : **15**

Nb Conseillers présents : **10**

Nb Conseillers représentés : **3**

Quorum : **5**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURATO**

SEANCE DU 17 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix sept mai à 17h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. FESSLER Charles, Mme FLORI Céline, M. FLORI Claude, M. GIANSILY Yves, M. IANNELLI François, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MAZZONI Pierre-Angé, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

ABSENTS : M. BERTONCINI Eugène, M. LAFFOND Alain.

REPRESENTES : M. CLEMENTI Albert représenté par M. FLORI Claude, M. LECCIA Lucien représenté par M. FLORI Claude, M. COPPI Jacques représenté par M. ANTONI Francis.

Le quorum étant atteint, Monsieur FESSLER Charles a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Budget Principal - Décision modificative n°1 du BP 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil

Il est nécessaire de rétablir le BP 2022 du Budget Principal comme ci-dessous :

IMPUTATION	DEPENSES		RECETTES		COMMENTAIRES
	Ouvertures de crédits	Réductions de crédits	Ouvertures de crédits	Réductions de crédits	
D I 20 2031 99991 Frais d'études	38 000				Maison médicale Honoraires MOE + Missions complémentaires
D I 20 2033 99991 Frais d'insertion	1500				Maison médicale Publication marché
D I 21 2135 99991 Installations générales...	180 000				Maison médicale Travaux
R I 16 1641 Emprunts en euros			211 500		Maison médicale Financement
R I 13 1328 99991 Subventions (Autres)			8 000		Participation Associations Chauffage église paroissiale
TOTAL	219 500		219 500		
EQUILIBRE					
SOLDE OUVERTURE	0	SOLDE REDUCTIONS	0		

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Pour : 10	Contre :	Abstentions : 3
------------------	-----------------	------------------------

VOTE et **ACCEPTÉ** la proposition ci-dessus énoncée.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Au registre sont les signatures

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20220517-DE_21-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/05/2022

Publication : 18/05/2022

POUR COPIE CONFORME

LE MAIRE

Claude FLORI

Le Maire
M. Claude FLORI

